



Succession - Droits enfants

Par **Alexandra 31**, le **10/03/2014** à **06:41**

Bonjour,

Je suis séparée du père de mes enfants avec qui je n'étais pas marié.

Mes enfants vont donc hériter de leur papa qui est décédé il y a quelques mois, ce qui est tout à fait normal.

Ils voudraient par ailleurs récupérer tous les biens de leur papa(meubles, hifi, matériel de sports, voiture....) au seul motif qu'ils ne souhaitent pas que la femme avec qui leur papa vivait en bénéficie.

Je tente de m'opposer à cela puisqu'il s'agit de bien acquis en couple même s'il n'était pas marié / pacsé / en concubinage.

Mes enfants sont motivés simplement par le fait qu'ils n'appréciaient pas leur belle mère et qu'ils veulent la "spolier".

Je sais que mes enfants ne disposent pas des factures d'achat des biens de leur papa et j'aimerais pouvoir clore ce débat avec eux. Pour moi les biens ont été acquis en commun et reviennent de droit à sa compagne même si cela déplaît à mes enfants.... je serais mal à l'aise de vider leur maison surtout après l'épreuve qu'elle vient de subir.

Merci pour vos réponses qui je l'espère mettront un point final à notre problème